



Objet : Compte rendu de l'Assemblée Générale de France Lyme.

À tous les membres de l'Association France Lyme.

Paris, le 16 février 2011

Assemblée Générale du 16 janvier 2011

Ouverture de l'AG à 10h30

Etaient présents :

Joanna Lefebvre, Agnès Gaubert, Anne Jourdan, Gabrielle Chambry, Cécile Musy, Lisa Bannier, Bernard Gibassier, Neven Bernard, Wilhem Schaffner, Gerti Berthel, Françoise Poulet.

Etaient excusés :

Ambroise Charron, Véronique Liguori, Jeannine Brandt, Odette Chevènement, Patrick Berra, Christelle Perrin, Pascal Stauder, Christine Lorpin, Denise Treuchot, Famille Robatche-Claive, Eliane Jourjon, Annie Okrzesik, Nadège Morin, Michèle Terrettaz, Jean-Louis Garressus, Evelyne Abram.

Nous n'avons reçu aucune question de la part des membres de l'Association avant la tenue de cette Assemblée Générale annuelle.

L'ordre du jour était le suivant et a été exposé

- 1 Bilan financier, nombre d'adhérents
- 2 Sites internet de l'Association
- 3 Rapport d'activité des référents de France Lyme
- 4 Communication
- 5 Partenariat
- 6 Manifestations organisées par France Lyme
- 7 International
- 8 Divers
- 9 Bilan 2010
- 10 Futur de l'Association
- 11 Campagne de communication future

Un rapport d'activités reprenant ces différents points a été distribué et lu par les membres du bureau présents (cf rapport ci-joint).

* Nombre d'adhérents : afin d'augmenter le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation, chaque membre recevra, quelques semaines avant la date butoir, un courrier de relance.

Gabrielle propose de s'occuper de configurer un publipostage pour automatiser cette tâche au maximum. On profitera de l'envoi du compte-rendu de cette AG pour relancer les renouvellements d'adhésion. Il faudra préciser que les membres bienfaiteurs ne peuvent voter à l'AG. Il est rappelé que l'adhésion est de 10 euros pour un membre actif. Il a été décidé d'augmenter le montant d'adhésion pour le statut de membre bienfaiteur. Par ailleurs, il est important de préciser que les cotisations d'adhésion ne sont pas soumises à réduction d'impôt. Seuls les dons réalisés à côté donnent droit à reçu fiscal. Par exemple, ceux qui ne font qu'un seul chèque de 50 euros ne sont considérés que comme simples donateurs, et non pas adhérents. Ils doivent pour cela établir 2 chèques, 1 de 10 euros et 1 de 40 euros.

Sites internet de l'association :

La partie du forum réservée aux membres de l'asso est un peu trop statique et n'incite pas les nouveaux membres à la consulter fréquemment. Même si il y a redondance de certaines infos, il faudrait essayer de l'animer un peu, de trier et ranger les sujets.

Concernant le forum lyme francophone, il serait utile de rappeler l'importance des dons consacrés à l'hébergement du forum, car pour le moment nous n'en avons recueilli qu'un seul. Sans cela, nous risquerions d'avoir à fermer le forum. Un message d'information pourra être envoyé à l'attention de tous les membres inscrits.

Joanna explique l'intérêt d'être visible sur Facebook et indique qu'il faudra faire de même avec Twitter.

Un représentant du projet PICRI est venu discuter d'un partenariat avec notre association

Manifestations

Un concert a été organisé juste après l'AG dans la salle de l'Orangerie de la ville de Yerres; celui-ci a remporté un franc succès; des courriers de remerciements ont été envoyés à l'attention de Mr le Maire et de l'équipe municipale.

La recette de l'AG+ concert a été de 741 euros.

La chanteuse Anne-Catherine Picca a été rémunérée 75 euros net, et l'association a payé 91,28 euros de charges à l'attention du GUSO.

Le prochain concert de soutien à France Lyme aura lieu à l'église de Maidières, en Lorraine, le samedi 09 avril 2011 à 20h30. Il est prévu que Mr le Maire de Maidières finance une partie de la publicité en envoyant un courrier à l'attention de ses administrés.

Bilan 2010

Bernard explique qu'une valorisation du bénévolat est possible lorsque l'on établit les budgets pour une demande de subvention. Cela revient à comptabiliser le temps passé par exemple par les référents à répondre aux demandes et à le valoriser pour pouvoir demander des subventions plus importantes lorsqu'il s'agit de justifier d'un autofinancement. Gabrielle se rapprochera de Bernard pour obtenir des informations plus précises à ce sujet.

Propositions diverses

Cécile indique qu'elle a transmis un document résumé sur les différentes espèces de tiques, qui pourra être mis en ligne.

Un projet de document de synthèse sur la Maladie de Lyme est proposé par Lisa, « 100 questions/réponses sur les maladies à tiques »

Il a été proposé à Françoise, qui possède une documentation scientifique importante, d'étoffer la page du site internet sur les controverses de la maladie.

Il a été envisagé de mettre en place une veille scientifique pour l'association.

L'ensemble des personnes présentes a souligné l'importance de se rencontrer en "vrai" et le dynamisme que cela apporte de se connaître. Il serait intéressant de relancer les rencontres au sein de groupes régionaux.

Pour l'Île de France, Bernard propose de se renseigner auprès de la maison des associations du 5^e arrondissement pour que l'on puisse disposer d'une salle pour nous réunir.

Élection du bureau pour un an

Ont été élus à l'unanimité des 11 membres présents avec 27 voix au total :

- Ambroise Charron, président
- Gabrielle Chambry, trésorière principale
- Michèle Terrettaz, trésorière adjointe
- Agnès Gaubert, secrétaire principale
- Cécile Musy, secrétaire adjointe

La séance est levée à 12h00

Pour le Bureau de France Lyme,
le Président,
Ambroise CHARRON

